

DÉPARTEMENT



DE MAYOTTE

Communiqué de presse

Mamoudzou, le mercredi 25 mars 2020

Gratuité de la barge piéton, des traversées véhicules pour les soignants, doublement de l'enveloppe aux entreprises : les annonces du Président du Conseil départemental face au Covid-19

Dans un message vidéo posté sur le compte Facebook du Département, le président du Conseil départemental Ibrahim Soibahadine Ramadanani évoque l'épidémie de Covid-19 et détaille de nouvelles mesures départementales. *« Notre île comme notre pays sont confrontés à une épidémie sans précédent. 155 pays sont aujourd'hui touchés d'une façon ou d'une autre par le Corona-virus. En France, à Mayotte, des mesures inédites comme le confinement, la restriction drastique des déplacements, la limitation des liaisons aériennes ont été prises pour ce que le président de la République a qualifié de véritable guerre. Nous comptons d'ores et déjà à Mayotte plusieurs dizaines de cas et la situation est sérieuse de l'avis éclairé des autorités de santé »* rappelle le Président.

Il demande aux habitants *« d'être prudents, d'adopter les gestes barrières et bien sûr de respecter les consignes de confinement, aussi pénibles soient-elles »*, indiquant *« ce confinement, c'est aujourd'hui la clef du succès face à ce virus. Il faut le respecter quoi qu'il en coûte »*.

Le Conseil départemental est pleinement mobilisé pour contribuer, dans la mesure de ses compétences, à préserver les services indispensables, tel est la nature de son message qui détaille les mesures déjà mises en place : *« réouverture des PMI pour assurer des consultations importantes, en particulier les primo-vaccins ; adaptation du service de transports par barge compte tenu de la limitation des déplacements... »*.

« Aux côtés de l'Etat, de l'Agence régionale de santé de Mayotte et de tous les acteurs locaux, nous faisons le nécessaire pour faire face à cette situation sans précédent » indique le Président qui a *« eu au téléphone la ministre Annick Girardin pour partager avec elle les mesures que nous prenons et que nous adapterons tout au long de cette crise »*.

Le Directeur général des services est également en lien, chaque semaine, avec ses homologues des régions d'Outre-Mer. Le DGA santé, enfance, famille est en étroite relation avec les autorités sanitaires pour prendre les meilleures décisions.

Le président évoque les acteurs économiques *« qui jouent un rôle très important dans notre vie de tous les jours. Le Conseil départemental travaille à des mesures destinées à aider ces acteurs à faire face autant que possible à cette crise sanitaire sans précédent. La sauvegarde de l'emploi et des entreprises est une priorité »* rappelle-il. **Il annonce qu'il proposera à l'Assemblée départementale le doublement de l'enveloppe de crédits accordés aux entreprises ainsi que des mesures d'exonération de l'octroi de mer.**

CONTACT PRESSE

Bruno COHEN-BACRIE
bruno.cohenbacrie@cg976.fr • 0639 69 89 06

Direction de la Communication
dir.com@cg976.fr • 0269 63 60 60

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE MAYOTTE

BP 101
97645 MAMOUDZOU CEDEX
02 69 66 10 00
www.cg976.fr / www.cd976.fr

DÉPARTEMENT



DE MAYOTTE

Communiqué de presse

Mamoudzou, le mercredi 25 mars 2020

« Qu'il me soit permis de remercier avec force les services départementaux qui, sur le terrain ou à distance, continuent à faire vivre le service public au quotidien, que ce soit en matière de santé, de petite enfance, ou d'action sociale... » note le président qui salue également « le rôle inestimable que jouent les professions de santé ».

Il annonce rendre gratuites pour toute la durée de cette crise les traversées des véhicules en barge pour les professionnels de la santé et les forces de sécurité*. Les traversées piétonnes dans les barges deviennent également gratuites durant la période de confinement. « Ce n'est nullement un encouragement à se déplacer plus, bien au contraire, mais nous le faisons là aussi en pensant plus particulièrement aux professions de santé qui empruntent nos navires » précise le président.

Il remercie « le grand Cadi et le conseil cadial pour leur esprit de responsabilité et leur précieux appui en direction des fidèles », a une pensée « pour nos étudiants mahorais qui, en métropole ou ailleurs, sont confrontés à ce confinement très strict. J'ai demandé aux médiateurs académiques de prendre régulièrement des nouvelles auprès d'eux ».

Enfin, il remercie « les mahoraises et les mahorais pour le respect des consignes dont il faut preuve, c'est une période difficile, inaccoutumée, mais je sais que nous sortirons plus fort de cet épisode qui, un jour, nous l'espérons tous, demeurera un mauvais souvenir » conclut-il.

*sur présentation d'un justificatif

CONTACT PRESSE

Bruno COHEN-BACRIE
bruno.cohenbacrie@cg976.fr • 0639 69 89 06

Direction de la Communication
dir.com@cg976.fr • 0269 63 60 60

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE MAYOTTE

BP 101
97645 MAMOUDZOU CEDEX
02 69 66 10 00
www.cg976.fr / www.cd976.fr